

DEPARTEMENT

Accusé certifié exécutoire

Réception par le Maire le 13/02/2017

ARRONDISSEMENT

NANCY

CANTON

GRAND COURONNÉ

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 06 février 2017**

L'An deux mil dix sept, le six février, le Conseil Municipal de la Commune de PULNOY étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Michelle PICCOLI.

Etaient présents : MM PICCOLI NICOLA ANDRÉ PERROLLAZ HOUDRY OGIEZ DUSSIAUX PELTIER BADER ROYER WEHRLÉN CASTELA SIMON JEANDEL ZIETERSKI JACOB GAUCHÉ MARCHAL-BATT MASSON PIGNOT DEBELLEMANIERE DEVITERNE HAUSERMANN ENEL

Absents excusés :

P. LAGO a donné pouvoir à G. ROYER

M. AMOUROUX a donné pouvoir à N. HOUDRY

Absente :

I. CHIARAMIDA

Nombre de Conseillers :

en exercice 27

présents : 24

votants : 26

pour : 23

contre : 0

abstentions : 3

(D. Deviterne - P. Hausermann

J. Enel)

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, ML MASSON ayant obtenu la majorité de suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Rapporteur : Gilbert NICOLA

Conformément à la Loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), 2 mois avant l'examen du budget primitif, il est présenté au Conseil Municipal un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette. Il est désormais pris acte par une délibération spécifique du débat au Conseil Municipal, qui fait l'objet d'un vote.

La structure de ce rapport se déclinera de la façon suivante :

- contexte général : situation économique et sociale,
- principales mesures relatives aux collectivités locales,
- situation budgétaire de la commune,
- tendances budgétaires et orientations pluriannuelles,
- programmation des investissements de la commune.

1 – L'environnement économique et social.

## 1-1 La zone euro.

Comme pour l'année précédente, la zone euro a pu bénéficier de la faiblesse de l'euro face au dollar, des taux très bas voire négatifs et d'un prix du pétrole en forte chute. La croissance atteindrait 1,6 % sur l'exercice écoulé et sur les dernières enquêtes publiées il apparaît que l'activité demeure bien orientée.

OBJET

Rapport d'orientation budgétaire  
2017

*Nomenclature ACTES  
7.1 – Décisions budgétaires*

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 13/02/2017 et que la convocation a été faite le 26/01/2017

Le Maire,




Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
054-215404393-20170206-DCM01-2017-DE  
L'inflation devrait atteindre 0,2 % en 2016 mais pourrait remonter progressivement suivant les variations du prix du pétrole pour atteindre 1,4 %. La zone euro reste encore loin des objectifs de la BCE de 2 % permettant de relancer fortement la consommation.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/02/2017

## 1-2 Situation de la France.

Le taux de croissance devrait atteindre 1,3 % sur 2016 contre une prévision initiale de 1,5 %.

Sur le présent exercice le PLF 2017 prévoit une croissance de 1,5 % qui semble difficilement atteignable à ce jour.

Il faut noter toutefois qu'à l'instar de la zone euro, la croissance française va continuer à bénéficier de certains facteurs favorables et ce malgré un retour de l'inflation et les incertitudes pesant sur le cours du pétrole.

Les prix à la consommation n'ont pas dépassé 0,3 % sur 2016 et devraient progresser sur 2017 à 1,2 % suivant la Banque de France.

Le taux de chômage devrait atteindre 10 % contre 10,4 % en 2015 et pourrait décroître encore légèrement sur 2017. On note une accélération des investissements dans les entreprises conduisant à une amélioration de l'activité. De même, les mesures prises sur le coût du travail devraient peser positivement sur l'emploi surtout dans le secteur privé.

Après s'être établi à - 3,5 % du PIB en 2015, le solde public nominal atteindrait - 3,3 % du PIB en 2016, puis - 3,1 % en 2017, sans descendre, donc, sous le seuil fatidique des 3 % de déficit suivant la Banque de France. On note toutefois une amélioration lente mais régulière des finances publiques.

Les taux d'intérêts demeurent très faibles pour les ménages et les entreprises et les demandes de crédits sont en forte hausse depuis 2015. Les conditions de financement ne sont donc plus un frein à l'investissement qui semble plutôt contraint par une confiance encore insuffisante.

## 1-2 Situation en Meurthe et Moselle.

Le nombre de demandeurs d'emplois à fin novembre 2016 est de 57 970 en hausse de 0,5 % sur un an.

Les demandeurs d'emplois sans activité (catégorie A) représentent 65,70 % du nombre total.

On note la même tendance sur la région Grand-Est.

30 % des demandeurs d'emplois n'ont pas de réelles qualifications.

Les demandeurs de moins de 25 ans ont diminué de 5,4 %, par contre les plus de 50 ans ont augmenté de 5,3 %.

## 2 – Principales mesures pour les collectivités en 2017.

L'objectif d'évolution de la dépense publique locale pour l'année 2017 est fixé à 2,1 % pour les communes dont une évolution de 1,3 % pour les dépenses de fonctionnement, il en est de même pour les groupements à fiscalité propre.

Le PLF 2017 confirme la poursuite de la baisse des dotations de 2,63 Mds € (contre 3,67 Mds € en 2016) correspondant en principe à la dernière tranche de contribution au redressement des finances publiques.

Le fonds de soutien à l'investissement local (FSIL) sera prolongé et encore renforcé. Il sera doté de 200 M€ pour atteindre 1,2 Md € en 2017 dont 450 M€ pour les communes et EPCI consacrés à de grandes priorités d'investissement et 150 M€ dédiés aux Métropoles.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/02/2017

A noter également que la dotation de solidarité rurale augmentera de 180 M€ pour atteindre 1,422 Md €.

La réforme de la DGF est à nouveau reportée, le Gouvernement souhaitant que cette réforme fasse l'objet d'une loi spécifique après prise en compte de la nouvelle carte intercommunale mais également après aboutissement de la réflexion en cours au Parlement.

Au total, l'ensemble des transferts financiers de l'État aux collectivités se montera à 99,4 Mds € en diminution de 0,6 % par rapport à 2016, la seule DGF diminuant de 7,1 % à 30,8 Mds €.

Au niveau fiscal, la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives est portée à 0,4 % contre 1 % en 2016.

Le fonds de compensation de la TVA baissera de 9 % pour s'établir à 5,52 Mds€ du fait de la baisse des investissements. Le taux reste identique à 16,404 %.

### 3 – Situation budgétaire de la commune.

Année 2015 en € par Habitant	commune	département	région	national
<b>Recettes de fonctionnement réelles :</b>	<b>701</b>	<b>883</b>	<b>837</b>	<b>1017</b>
dont impôts locaux :	<b>312</b>	<b>355</b>	<b>325</b>	<b>436</b>
dont fiscalité reversée par groupement :	<b>133</b>	<b>200</b>	<b>172</b>	<b>160</b>
dont DGF :	<b>107</b>	<b>138</b>	<b>143</b>	<b>167</b>
<b>Dépenses de fonctionnement réelles :</b>	<b>627</b>	<b>754</b>	<b>697</b>	<b>843</b>
dont charges de personnel nettes :	<b>391</b>	<b>400</b>	<b>363</b>	<b>440</b>
dont achats et charges externes nets :	<b>142</b>	<b>213</b>	<b>205</b>	<b>238</b>
dont contingents et subventions :	<b>64</b>	<b>72</b>	<b>71</b>	<b>90</b>
<b>Encours total de la dette :</b>	<b>226</b>	<b>593</b>	<b>608</b>	<b>788</b>
<b>Annuités des dettes bancaires :</b>	<b>48</b>	<b>63</b>	<b>84</b>	<b>112</b>

<b>Capacité d'autofinancement nette :</b>	<b>29</b>	<b>86</b>	<b>77</b>	<b>94</b>
---	-----------	-----------	-----------	-----------

<b>Les taux des impôts locaux</b>	commune	département	région	national
Taxe d'habitation :	<b>11,15 %</b>	<b>11,50 %</b>	<b>13,18 %</b>	<b>14,06 %</b>
Taxe foncière propriétés bâties :	<b>11,38 %</b>	<b>13,07 %</b>	<b>14,20 %</b>	<b>19,21 %</b>
Taxe foncière propriétés non bâties :	<b>42,99 %</b>	<b>27,62 %</b>	<b>40,01 %</b>	<b>51,92 %</b>

Source DGFIP : les ratios de niveau de la gestion 2015

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/02/2017

- les recettes réelles de fonctionnement de la commune ont progressé de plus de 3 % sur l'année mais reste encore bien inférieure aux moyennes constatées,
- les impôts locaux ont évolué de 8 % du fait d'une forte progression de nos bases et d'une augmentation des taux de 1%. Nous restons tout de même en dessous des moyennes des communes de même strate,
- la DGF diminue de 15 % et reste toujours bien inférieure à toutes les moyennes constatées entraînant un « manque à gagner » conséquent,

- les dépenses réelles de fonctionnement diminuent de 2 %, elles restent bien maîtrisées et inférieures à toutes les moyennes,
- les charges de personnel diminuent de 1,5 % et restent proches des moyennes, étant précisé que la commune fait peu appel à l'externalisation pour son fonctionnement,
- il en découle un poste achat et charges externes également en baisse et d'un niveau inférieur à toutes les moyennes.

- l'endettement est resté faible de même que les annuités de remboursement de la dette.
- contrairement à l'année précédente, la capacité d'autofinancement nette redevient positive.

- les taux appliqués sur les deux principales taxes sont dans les moyennes constatées voire légèrement inférieures.

En conclusion, la commune présente une situation qui lui laisse peu de marge de manœuvre avec un budget de fonctionnement serré mais qui évolue dans le bon sens.

Les marges de manœuvre fiscales sont réduites, la volonté de l'équipe majoritaire étant de maintenir les taux au niveau de 2015 et de conserver dans la mesure du possible les abattements à la base sur la taxe d'habitation. Seule une revalorisation des bases permettra une augmentation significative des recettes fiscales.

Concernant la DGF, sa réforme reportée vers une loi spécifique à l'horizon 2018 n'est pas une bonne nouvelle pour la commune qui reste pénalisée par une dotation faible.

L'apport des nouveaux habitants des Résidences Vertes ne sera intégré de façon significative que vraisemblablement lors d'un prochain recensement soit à l'horizon 2020.

L'endettement communal est faible et lui laisse donc la possibilité de financer ces futurs investissements par le recours à l'emprunt surtout si les conditions actuelles de taux très bas perdurent.

#### 4 - tendances budgétaires et orientations pluriannuelles.

##### 4-1 La section de fonctionnement dépenses.

	2014(r)	2015(r)	2016 (r)	2017	2018	2019	2020
Charges à caractère général :	660 369	630 548	724 263	733 006	714 906	707 474	709 001

Les charges sont maîtrisées sur 2017 à hauteur de 1,21%. Les années suivantes devraient permettre une baisse de ces charges.

	2014(r)	2015(r)	2016 (r)	2017	2018	2019	2020
Charges de Personnel :	1 886 083	1 835 269	1 907 918	1 942 270	1 945 660	1 973 010	2 015 910
Évolution en % :		- 2,69 %	+ 3,96 %	+ 1,8 %	+ 0,17 %	+ 1,41 %	+ 2,17 %

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/02/2017

Les évolutions à la hausse de la masse salariale brute sur 2016 et 2017 s'expliquent par :

- des obligations réglementaires (protocole rémunération et carrière, augmentation de la valeur du point, GVT, recrutements normés pour l'animation).
- des choix politiques (mise en place de l'apprentissage, renfort à la mission ados),
- remplacements d'agents en congés de longue maladie.

A noter toutefois que ces charges supplémentaires ont été compensées, en partie, par la mutualisation d'un poste technique avec un poste d'urbanisme et par un poste de secrétariat des élus non remplacé.

Nous prévoyons une évolution brute de la masse salariale sur la période restant à courir de 5,66%.

2017 verra l'application certaine de nouvelles directives nationales en matière de statut de la fonction publique territoriale :

- refonte du régime indemnitaire
- évolution éventuelle du régime horaire des agents

engendrant inévitablement des coûts supplémentaires pour notre collectivité. Ces coûts seront intégrés au budget en cours d'année si nécessaire.

	2014(r)	2015(r)	2016 (r)	2017	2018	2019	2020
Autres charges de gestion :	404 890	394 529	390 091	414 115	415 115	416 036	416 964

Ces charges comprennent les subventions aux associations, les indemnités aux élus et notre participation au fonctionnement de la crèche et devraient peu évoluer d'ici la fin du mandat.

Une provision à hauteur de 7 000€ a été inscrite à la demande du trésorier pour faire face aux éventuelles créances irrécouvrables.

	2014(r)	2015(r)	2016 (r)	2017	2018	2019	2020
Intérêts des emprunts :	24 598	18 278	12 794	14 610	11 048	6 591	2 200
Intérêts nouveaux emprunts :			0	0	7 500	14 600	18 750

Les emprunts actuels, avec taux, seront quasiment éteints à la fin du mandat.

Nous avons considéré que les intérêts des nouveaux emprunts seraient consentis à des taux encore bas, ce qui pourrait nous amener à des réajustements compte tenu des incertitudes économiques actuelles.

	2014(r)	2015(r)	2016 (r)	2017	2018	2019	2020
Total dépenses	3 073 673	2 976 908	3 101 330	3 199 664	3 190 429	3 214 910	3 261 025
Évolution en % :		- 3,15 %	+ 4,18 %	+ 3,17 %	- 0,28 %	+ 0,76 %	+ 1,43 %

Sur la période 2017 à 2020 les dépenses de fonctionnement augmenteraient globalement de 5,15% soit une moyenne annuelle de 1,29 %.

054-215404393-20170206-DCM01-2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/02/2017

	2014(r)	2015(r)	2016 (r)	2017	2018	2019	2020
Produits des services :	182 035	218 681	273 553	293 586	258 939	259 014	260 101

Il s'agit principalement des redevances dues par les usagers de nos différents services (cantines, périscolaire, classes vertes), en augmentation du fait d'une hausse des effectifs et des tarifs.

L'installation de l'opérateur Free sur la commune va nous apporter une redevance en année pleine de 11 000€.

	2014(r)	2015	2016 (r)	2017	2018	2019	2020
Impôts locaux :	1 283 215	1 383 118(r)	1 405 405	1 401 082	1 413 610	1 426 252	1 439 007
Impact Résidences Vertes :			32 418	108 967	159 922	168 382	178 957
Total :			1 437 823	1 510 049	1 573 532	1 594 634	1 617 964
Évolution en % :			+ 3,96 %	+ 5,02 %	+ 4,20 %	+ 1,34 %	+ 1,46 %

Sur 2016, la revalorisation des bases fiscales a été de 1 % soit un niveau supérieur à l'inflation constatée. Pour 2017, la revalorisation est annoncée à hauteur de + 0,4 %.

L'impact des Résidences Vertes est progressif du fait de l'arrivée étalée des nouveaux habitants et de l'exonération sur 2 années de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Il est à noter que pour les bailleurs sociaux cette exonération est d'au moins 15 ans.

Les taux appliqués sur la période restante sont ceux de 2015 étant précisé que si de nouvelles charges ou rabaissages de dotations étaient appliquées aux collectivités, la commune devra revoir sa position.

Sur la période 2017/2020, les recettes de la fiscalité directe devraient augmenter de 12,53 %.

	2014(r)	2015(r)	2016 (r)	2017	2018	2019	2020
Autres recettes fiscales :	630 628	630 462	689 974	666 500	671 500	676 500	681 500

Il s'agit de la contribution de la Métropole sur la fiscalité des entreprises, des droits de mutations et pour 2016 et les années suivantes de la taxe locale sur la publicité extérieure.

Ce poste reste stable sur la durée du mandat.

	2014(r)	2015(r)	2016 (r)	2017	2018	2019	2020
Dotations et subventions :	814 982	770 909	664 038	602 673	601 703	601 073	612 203
Impact Résidences Vertes :							14 100
Total :							626 303
Évolution en % :			- 13,86 %	- 9,25 %	- 0,16 %	- 0,10 %	+ 4,20 %

En 2017, la DGF a baissé de 187 422€ entre 2013 et 2016. Elle baissera encore en 2017 mais dans une moindre proportion suite à la décision des Pouvoirs Publics de diminuer d'1 Md € la ponction sur les collectivités locales. Sa baisse, pour 2017, est estimée à 47 000€. Au total l'impact de la diminution de la DGF sera donc de 234 422€ soit 43,88% de son montant initial (2012). Devant l'incertitude de la mise en œuvre de la réforme, nous avons prévu une stabilisation de son montant.

L'impact financier positif des nouveaux habitants sur la DGF ne se fera ressentir qu'en 2020, année du prochain recensement.

	2014(r)	2015(r)	2016 (r)	2017	2018	2019	2020
Autres produits de gestion courante :	69 519	73 548	73 449	72 666	73 503	74 429	75 368

Il s'agit des recettes des locations des salles communales et du loyer versé par la crèche. Peu d'évolution à attendre sur ce poste.

	2014(r)	2015(r)	2016 (r)	2017	2018	2019	2020
Atténuations de charges :	103 528	101 889	126 700	101 300	97 800	97 900	98 000

Il s'agit essentiellement des remboursements des rémunérations du personnel qui concernent la maladie, les accidents de travail, l'emploi aidé, la viabilité hivernale, le gardien du gymnase et la mise à disposition d'un agent au CCAS.

	2014(r)	2015(r)	2016 (r)	2017	2018	2019	2020
Total recettes :	3 115 545	3 207 770	3 293 778	3 265 669	3 291 977	3 318 550	3 374 236
Évolution en % :		+ 2,96 %	+ 2,68 %	- 0,85 %	+ 0,80 %	+ 0,81 %	+ 1,68 %

Sur la période 2017/2020, les recettes de fonctionnement devraient progresser de 2,44 % du fait d'une fiscalité locale dynamique.

	2014(r)	2015(r)	2016 (r)	2017	2018	2019	2020
Résultats prévisionnels :	41 871	230 862	192 448	66 004	101 548	103 640	113 211

	2014(r)	2015(r)	2016 (r)	2017	2018	2019	2020
Résultats prévisionnels cumulés :	556 877	718 488	904 792 *	970 796	1 072 344	1 175 984	1 289 195

\* Résultats prévisionnels cumulés 910 936 € – 6 144 € déficit sur les restes à réaliser soit un résultat de 904 792 € à reporter

L'exercice 2016 dégagera un excédent de 192 K€. Cette situation positive provient de la poursuite de la maîtrise de nos dépenses sur l'ensemble des charges courantes, d'une évolution positive de nos bases fiscales, de la mise en place de la TLPE, de mises en place de mutualisations avec les membres de la métropole, malgré des charges contraintes sur la masse salariale et une nouvelle diminution de la DGF.

Pour les exercices suivants, la commune devrait continuer à dégager une épargne brute positive.

Les résultats prévisionnels cumulés nous permettront d'autofinancer une partie de nos futurs investissements déjà envisagés mais également ceux à venir et rendus nécessaires.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/02/2017

	2016 (r)	2017	2018	2019	2020
Remboursements des emprunts :	157 613	145 450	125 250	117 600	94 800
Remboursements nx emprunts :			16 750	33 900	45 900
Dépenses imprévues :	2 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Travaux en régie :	10 434	15 925	12 000	12 000	12 000
Investissements (travaux) :	207 476	321 679	675 038	373 070	150 980
<b>TOTAL SECTION :</b>	<b>377 523</b>	<b>493 054</b>	<b>839 038</b>	<b>546 570</b>	<b>313 680</b>

Sur la période 2017-2020, le montant de la section d'investissement est de 2,19 M€ dont 1,6 M€ de travaux et d'acquisitions. Ils seront poursuivis en totalité.

Par ailleurs d'autres investissements devront faire l'objet d'arbitrages d'ici la fin du mandat :

- sécurisation des écoles suite aux attentats.
- acquisition de tablettes numériques pour répondre à la demande des enseignants,
- travaux énergétiques et acoustiques du centre socio-culturel,
- remplacement de notre système de vidéo-tranquillité devenu obsolète,
- remplacement du véhicule de notre police municipale.

#### 4-4 La section d'investissement recettes.

	2016 (r)	2017	2018	2019	2020
Amortissements :	64 534	85 462	86 000	87 000	88 000
FCTVA :	23 341	21 836	46 178	112 139	62 019
Subventions-excédent-réintégration	152 225	23 000	500		
Nouveaux emprunts :	200 000	300 000	300 000	200 000	
<b>TOTAL SECTION</b>	<b>440 100</b>	<b>430 298</b>	<b>432 678</b>	<b>399 139</b>	<b>150 019</b>
<b>RESULTATS SECTION :</b>	<b>62 577</b>	<b>-62 756</b>	<b>- 406 360</b>	<b>- 147 431</b>	<b>- 163 661</b>

L'autofinancement nécessaire sur la période pour équilibrer la section serait d'environ 717 K€ auquel il faudra aussi ajouter les nouveaux investissements qui feront l'objet d'arbitrages sur la fin du mandat.

Ces prévisions n'intègrent pas de subventions car incertaines à ce jour.

#### 4-5 Évolution prévisionnelle de la dette au 1<sup>er</sup> janvier.

	2016	2017	2018	2019	2020
	818 037	875 592	1 030 188	1 188 225	1 236 767

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/02/2017

184	195	229	265	276
-----	-----	-----	-----	-----

Le montant total des emprunts devrait atteindre 1 M€ étant précisé que sur la même période plus de 500 K€ seront remboursés sur les prêts en stock.

L'endettement par habitant restera inférieur aux moyennes des communes de même strate d'autant que notre population va continuer à s'accroître sur la fin du mandat.

Les emprunts seront contractés à taux fixe et échéances constantes. Sur 2016 nous avons pu emprunter 200 K€ au taux fixe de 0,75 % sur 10 ans.

#### 5 – Programmation des investissements.

	2016 (r)	2017	2018	2019	2020
<b>ACCESSIBILITE :</b>	<b>17 056</b>	<b>43 750</b>	<b>11 110</b>	<b>115 190</b>	

Sur les 4 exercices, le montant réactualisé total des travaux d'accessibilité devrait atteindre **187 K€** conformément à l'agenda d'accessibilité validé par la préfecture.

	2016 (r)	2017	2018	2019	2020
<b>LA MAISON DES JEUNES :</b>		<b>103 000</b>	<b>549 540</b>		

La restructuration de la maison des jeunes, inscrite dans notre programme, devrait atteindre **653 K€** entre l'étude de faisabilité, les honoraires, la réhabilitation et l'aménagement intérieur.

A ce jour 3 cabinets d'architectes sélectionnés par la commission des marchés travaillent sur le projet, les délais devraient être respectés.

	2016 (r)	2017	2018	2019	2020
<b>LES ECOLES :</b>	<b>33 184</b>	<b>32 162</b>	<b>19 700</b>	<b>28 800</b>	<b>34 500</b>

Les investissements atteindront **115 K€** sur les 4 prochains exercices. Il s'agira principalement d'équipement informatique, tablettes, signalétique et de mobilier et matériel divers. Il y aura également le remplacement de menuiseries, rideaux, de pose de ventilation....

	2016 (r)	2017	2018	2019	2020
<b>LES SPORTS :</b>	<b>717</b>	<b>15 100</b>	<b>4 500</b>	<b>18 500</b>	<b>77 500</b>

Le total des investissements prévisionnels se monte à **115 K€** et concerne essentiellement l'entretien du patrimoine.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/02/2017

	2016 (r)	2017	2018	2019	2020
<b>LES VEHICULES :</b>	<b>13 000</b>	<b>10 000</b>		<b>110 000</b>	

**120 K€** sont encore à engager pour renouveler notre parc de véhicules utilitaires vieillissants dont le véhicule de la police municipale en 2017 et le poids lourd en

	2016 (r)	2017	2018	2019	2020
<b>LA COMM ET LES NTIC</b>	<b>13 900</b>	<b>9 776</b>	<b>9 328</b>	<b>14 700</b>	<b>11 200</b>

2019.

**45 K€** seront mobilisés sur la période restant à courir dont 19 500 € pour le

	2016 (r)	2017	2018	2019	2020
<b>ESPACES PUBLICS – LES ESPACES VERTS – LA FORET – CIMETIERES :</b>	<b>35 630</b>	<b>31 730</b>	<b>21 280</b>	<b>68 280</b>	<b>10 280</b>

renouvellement de notre parc informatique.

Au niveau des espaces publics nous poursuivons notre plan pluriannuel avec un budget de **35 K€**.

Pour les espaces verts, il s'agira essentiellement de remplacer ou d'acquérir des machines pour l'entretien de ces espaces, et de poursuivre les plantations et traitement des entrées de ville.

Le montant budgété est de **50 K€**.

Le budget des cimetières est doté de **40 K€** pour la création d'allées au cimetière paysager et pour les exhumations administratives.

	2016 (r)	2017	2018	2019	2020
<b>L'HOTEL DE VILLE :</b>	<b>1 800</b>	<b>4 500</b>	<b>18 400</b>	<b>0</b>	<b>4 000</b>

Au total près de **27 K€** d'investissements sont prévus sur l'entretien du bâtiment.

Au-delà de ces investissements répartis par opérations budgétaires, une enveloppe de **119 K€** est programmée en 2017, incluant notamment l'acquisition par souscription publique de l'œuvre d'art « le lys » d'un montant de 33 000€.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/02/2017

Intérieur 2017 sera marquée par 2 élections importantes qui détermineront ensuite les relations financières entre l'État et les Collectivités Locales.

Dans un contexte économique et financier difficile pour notre pays, il ne faut pas s'attendre à plus de moyens mais espérer une stabilisation des dotations en volume.

Le report sous forme d'une loi à l'horizon 2018 de la DGF laisse à penser que le chemin sera encore long pour sa mise en application.

L'équipe municipale, malgré un contexte rendu difficile, a toujours la volonté de poursuivre sans retard son programme d'investissements pluriannuels.

Les services rendus à la population ont été améliorés et perdureront, la fiscalité locale devrait être maintenue à son niveau actuel pour le budget 2017.

Les dépenses de fonctionnement resteront encadrées dans les enveloppes dédiées sauf nouvelles charges transférées par l'État vers les collectivités.

La pratique des mutualisations dans laquelle nous sommes fortement engagés avec les communes et la métropole perdurera sur la fin du mandat en vue de réaliser des économies à qualité de service au minimum égal.

Les charges de personnel resteront maîtrisées malgré une évolution de la population d'environ 25 % et d'une augmentation significative des surfaces habitées. En effet, c'est à personnel quasi constant que nous intégrerons la nouvelle Zac des Résidences Vertes.

Les investissements seront poursuivis au rythme prévu. D'autres touchant principalement la sécurité seront décidés rapidement pour une mise en application dans les meilleurs délais, la commune restant extrêmement attentive à ce sujet.

Le développement du numérique dans nos écoles fera l'objet d'une étude approfondie des besoins qui pourront ainsi être pris en compte dès le budget 2018. Les travaux énergétiques et acoustiques du centre socio-culturel devront faire l'objet d'une évaluation financière précise permettant une prise de décision ultérieure.

Enfin, les projets en lien avec le Grand Nancy se poursuivent :

- la renaturation du Grémillon est prévue pour le 2ème semestre 2017
- le golf habitat va faire l'objet d'une consultation d'aménageurs courant 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal confirme son accord sur la proposition susvisée.

Fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

POUR COPIE CONFORME  
PULNOY, le 13 février 2017  
Le Maire,



*Michelle Piccoli*  
Michelle PICCOLI